

Le transport de passagers en forte baisse, le fret résiste

En 2020, la crise sanitaire affecte beaucoup plus le transport de passagers que le transport de marchandises.

Le fret fluvial diminue mais demeure supérieur au niveau de 2018, particulièrement bas suite aux épisodes de basses eaux. Le trafic aérien de passagers est le secteur le plus durement touché du fait des restrictions des déplacements pendant l'année : l'activité a été quasiment à l'arrêt durant les deux confinements. Le fret lié à l'activité des aéroports a mieux résisté dans la région.

Les immatriculations de véhicules neufs sont en forte diminution dans le Grand Est, comme au niveau national.

Baisse du trafic fluvial, qui retrouve un niveau proche de 2018

En 2020, l'activité de chargement et de déchargement de marchandises dans les ports fluviaux du Grand Est diminue de 13 % par rapport à l'année précédente. Ce recul fait suite à une forte hausse en 2019 (22 %), qui venait compenser une forte baisse en 2018 (- 15 %). L'année 2018 avait été marquée par un phénomène exceptionnel de basses eaux qui avait fortement touché l'activité sur les bassins rhénan et mosellan.

En 2020, 18,7 millions de tonnes de marchandises transitent par les plate-formes de la région, soit 2,8 millions de moins qu'en 2019, mais elles demeurent plus élevées de 1,1 million par rapport à 2018.

Les minéraux bruts et matériaux de construction sont en diminution de 13 %, avec 6,5 millions de tonnes transportées en 2020. Les produits agricoles et les denrées alimentaires et fourrages sont en baisse de 12 %, avec 5,9 millions de tonnes transportées, suite notamment à la mauvaise récolte céréalière liée aux épisodes de sécheresse. Ces deux secteurs représentent les deux tiers des marchandises transportées. Le recul est plus important dans les autres secteurs : les produits métallurgiques (- 33 %), les combustibles minéraux (- 27 %) et les engrais et produits chimiques (- 21 %). Seuls les machines, véhicules et transactions (5 % des marchandises transportées) résistent.

Le trafic fluvial des ports rhénans concentre 11,6 millions de tonnes de marchandises transportées en 2020, en recul de 11 % après une augmentation de 22 % en 2019 faisant suite à une baisse de 20 % en 2018. La diminution pour les minéraux bruts et matériaux de construction (- 14 %) est

proche de la moyenne régionale alors qu'elle est moindre pour les produits agricoles et les denrées alimentaires et fourrages (- 7 %). Ces deux secteurs représentent 60 % des marchandises transportées dans les ports rhénans. Les baisses les plus importantes concernent les engrais et produits chimiques (- 27 %) et les produits métallurgiques (- 23 %). Pour le premier secteur, le recul est particulièrement important pour le port de Mulhouse (- 36 %), qui représente près des deux tiers des marchandises du secteur transportées dans les ports rhénans. Le trafic fluvial du Port Autonome de Strasbourg (PAS) s'établit à 6,8 millions de tonnes de marchandises en 2020. La baisse durant cette année de crise sanitaire est de 10 %, nettement moindre que durant l'épisode de basses eaux du Rhin de 2018 (- 26 %).

En 2020, 7,1 millions de tonnes de marchandises sont transportées dans les autres ports de la région, soit une diminution plus importante que pour les ports rhénans (- 16 %), après une progression de 21 % en 2019 (- 8 % en 2018).

La baisse est plus marquée que pour les ports rhénans pour les produits agricoles et les denrées alimentaires et fourrages : - 16 %, avec 3,2 millions de tonnes transportées. Elle est en partie compensée par une moindre diminution des minéraux bruts et matériaux de construction, de 11 % avec 2,2 millions de tonnes transportées en 2020.

En 2020, le transport de conteneurs augmente légèrement dans les ports de la région, avec 1 100 EVP (Équivalent vingt pieds, unité de mesure des conteneurs) de plus qu'en 2019. Le transport de conteneurs s'accroît de 4 % pour le Port Autonome de Strasbourg et atteint

80 190 EVP. Cependant, il reste inférieur aux volumes enregistrés en 2017, avec 27 000 EVP de moins. Il recule moins fortement au port de Mulhouse (- 4 %) où il atteint 27 400 EVP.

Chute importante du trafic aérien de passagers, mais nettement moindre pour l'activité de fret

En 2020, le trafic dans les aéroports de la région s'établit à 3,2 millions de passagers, soit une chute de 70 % par rapport à l'année précédente (7,5 millions) et proche de la baisse constatée au niveau national (- 68 %). Il s'agit du niveau le plus bas sur ces dix dernières années. Il augmentait de 6 % par an en moyenne sur les cinq années précédentes. Les mesures de confinement et de restrictions des déplacements ont fait drastiquement chuter le nombre de passagers, quasi nul durant les mois d'avril à juin 2020.

La fréquentation des lignes internationales représente les trois quarts du trafic et est plus affectée, avec une chute de 72 % en 2020 contre une hausse moyenne de 7 % par an entre 2014 et 2019. La baisse est moindre pour les lignes nationales (- 60 %), alors que ces dernières étaient moins dynamiques les années passées (+ 2 %). Le nombre de passagers qui empruntent des lignes à bas coût diminue de 68 %, après une hausse de 8 % l'année précédente. Ils représentent 7 passagers sur 10 transportés.

En 2020, l'EuroAirport a accueilli 2,6 millions de passagers, soit une baisse de 71 % du trafic alors que l'année 2019 représentait une année record avec 9,1 millions de passagers. Selon l'EuroAirport, le trafic a chuté de plus de 97 % durant les mois d'avril à juin, mois les plus touchés par les restrictions

de voyage. Le trafic a repris à l'été, en particulier en août, avec 40 % du trafic d'août 2019. En novembre, une nouvelle diminution significative du trafic est constatée, avec une baisse de 87 % par rapport à l'année précédente : ce mois s'inscrit traditionnellement dans la période la plus calme à l'aéroport, accentuée par la seconde vague de la pandémie.

L'aéroport de Strasbourg-Entzheim a accueilli 514 000 passagers, soit une baisse de 60 % par rapport à l'année précédente, avec notamment une fermeture de trois mois. Pour Lorraine Aéroport, la fréquentation chute de 85 % pour tomber à 39 000 passagers. Elle est en baisse de 54 % pour l'aéroport de Paris-Vatry, avec 37 000 passagers en 2020.

Les activités de fret des aéroports ont été moins affectées que le transport de passagers en 2020. Elles s'élevaient à 121 200 tonnes dans les aéroports de la région et diminuent de 5 % après avoir augmenté de 8 % en 2019. Elles comprennent le fret avionné, qui représente 63 % du fret en 2020 et est constitué des marchandises transportées par voie aérienne, et le fret camionné, qui en représente 37 % et est transporté par voie terrestre.

L'activité de fret a légèrement augmenté à l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Fribourg, passant de 106 000 à 108 500 tonnes.

Le fret avionné s'y élève à 64 400 tonnes en 2020, en augmentation de 4,7 % par rapport à 2019. Selon l'EuroAirport, l'activité de fret a permis non seulement de maintenir les exportations, mais aussi l'importation de matériel médical et d'équipements de protection individuels tels que les masques. L'activité a fortement augmenté à l'aéroport de Paris-Vatry, passant de 2 900 tonnes en 2019 à

12 700 tonnes en 2020, notamment avec l'importation de masques et autres matériels médicaux. Elle est quasi nulle à l'aéroport d'Entzheim.

Fort recul des immatriculations de voitures neuves en 2020

En 2020, 163 300 immatriculations de véhicules neufs ont été enregistrées dans la région, soit une chute de 23,2 % par rapport à 2019, après une légère progression sur la période précédente (+ 1,4 %). La même chute est constatée au niveau national.

Avec moins de 128 200 enregistrements en 2020, les immatriculations de véhicules particuliers, reculent de 25,3 %. C'est le niveau le plus bas atteint depuis 2013, après une progression continue depuis 2014. Les immatriculations de véhicules à essence, d'une part, et diesel, d'autre part, reculent de respectivement 39 % et 36 %. À l'inverse, les voitures électriques et hybrides progressent fortement, de 183 % et de 108 %. Leurs ventes sont soutenues par la prime à la conversion pour l'achat d'un véhicule peu polluant et par le bonus écologique. Elles représentent 21 % de l'ensemble des immatriculations en 2020, contre 7 % en 2019. L'enregistrement des poids lourds est en baisse, avec - 24,6 %.

Une moindre présence des voitures les plus polluantes

Au 1^{er} janvier 2020, 3,3 millions de voitures sont en circulation (*définitions et méthodologie*) dans le Grand Est, en légère progression (+ 1 %). Les voitures les moins polluantes, éligibles à la vignette Crit'air « zéro émission », sont encore très rares dans le parc (0,3 %). La part des voitures éligibles à la vignette Crit'air 1 s'est accrue, représentant 21 % des voitures en circulation contre 18 % en 2019. Ce sont

exclusivement des véhicules à essence ou des hybrides rechargeables immatriculés après le 31 décembre 2010. Les voitures relevant de la vignette Crit'air 2 sont les plus nombreuses dans le parc : 36 % des voitures contre 34 % en 2019. Elles sont suivies des Crit'air 3 : 26 % contre 28 % en 2019. Les voitures les plus polluantes, de catégorie Crit'air 5 ou non éligibles à une vignette Crit'air, constituent 6 % du parc en 2020, soit 2 points de moins que l'année précédente. Il s'agit de voitures anciennes : diesel immatriculées avant le 1^{er} janvier 2001 ou essence avant le 1^{er} janvier 1997.

Dans le Grand Est, trois territoires se sont engagés dans une démarche de zone à faibles émissions (ZFE, *définitions et méthodologie*) : l'Eurométropole de Strasbourg, le Grand Reims et la métropole du Grand Nancy. Sur les 525 000 voitures particulières potentiellement concernées par la mise en place d'une ZFE dans la région, 27 % relèvent des vignettes Crit'air « zéro émission » ou Crit'air 1. Les voitures les plus polluantes, classées Crit'air 5 ou non éligibles à une vignette Crit'air, représentent un peu plus de 6 % du parc de ces territoires. ●

Auteur :

Brigitte Ziegler, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal Grand Est)

Avertissement

Les données sur le Transport Routier de Marchandises relatives à l'année 2020 produites par le Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) ne sont pas disponibles au moment de la rédaction de ce bilan économique.

► 1. Immatriculation de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers ¹		Véhicules industriels à moteur		Ensemble immatriculations ³	
	2020 (nbre)	Évolution 2020 /2019 (%)	2020 (nbre)	Évolution 2020 /2019 (%)	2020 (nbre)	Évolution 2020 /2019 (%)	2020 (nbre)	Évolution 2020 /2019 (%)
Ardennes	5 485	-25,4	1 209	-18,5	169	-41,1	6 876	-24,8
Aube	5 710	-22,7	1 733	-13,0	218	-28,5	7 675	-21,1
Marne	14 624	-21,9	4 384	-12,2	693	-33,5	19 716	-20,4
Haute-Marne	3 347	-27,5	827	-5,3	185	-23,6	4 359	-24,0
Meurthe-et-Moselle	16 348	-22,4	4 752	-9,6	357	-8,9	21 526	-19,7
Meuse	3 452	-23,6	861	-16,2	89	-21,9	4 402	-22,3
Moselle	23 911	-24,1	4 391	-17,1	545	-19,6	28 920	-22,9
Bas-Rhin	28 625	-28,5	6 247	-9,2	623	-23,6	35 678	-25,4
Haut-Rhin	18 362	-28,9	3 661	-23,1	360	-49,7	22 437	-28,4
Vosges	8 313	-21,6	2 517	-6,6	903	-0,3	11 760	-17,3
Grand Est	128 177	-25,3	30 582	-13,3	4 142	-24,6	163 349	-23,2
France entière	1 684 697	-24,8	410 020	-15,6	43 877	-23,2	2 144 937	-23,1

Note : données brutes.

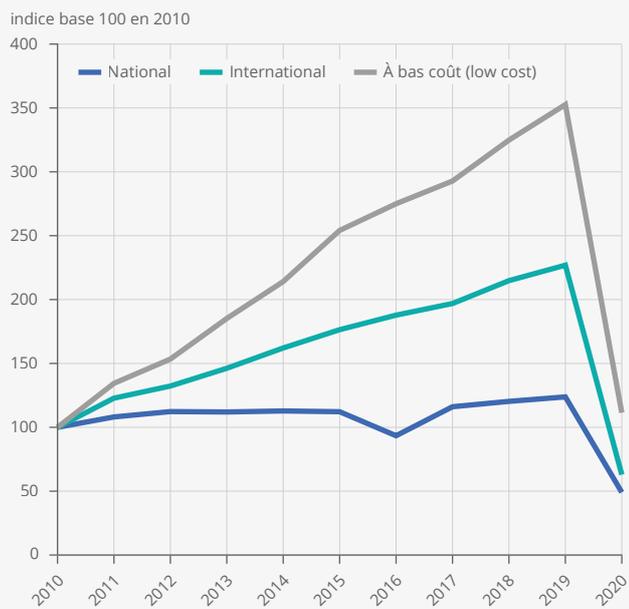
¹ : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

² : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

³ : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, Rsvr.

► 2. Évolution du nombre de passagers des aéroports - Grand Est



► 3. Chargement et déchargement dans les ports fluviaux du Grand Est

	2019 (en tonnes)	2020 (en tonnes)	Évolution 2020/2019 (en %)
Minéraux bruts, matériaux de construction	7 425 526	6 478 109	-13 %
Produits Agricoles + Denrées alimentaires, Fourrages	6 738 386	5 903 005	-12 %
Produits Pétroliers	2 387 686	2 261 905	-5 %
Engrais et produits chimiques	1 772 627	1 393 747	-21 %
Machines, véhicules, transactions	979 649	983 654	0 %
Produits métallurgiques	1 280 114	853 551	-33 %
Minerais, Déchets pour la métallurgie	588 555	584 973	-1 %
Combustibles minéraux	380 051	277 505	-27 %
Total	21 552 594	18 736 449	-13 %

Source : Voies Navigables de France.

► Définition et méthodologie :

Les **parcs roulants** sont définis comme l'ensemble des véhicules immatriculés au 1er janvier 2020, à jour vis-à-vis de leur contrôle technique.

Les données commentées dans cet article concernent les voitures particulières.

Lien vers le site du SDES : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/382-millions-de-voitures-en-circulation-en-france?rubrique=58&dossier=13477>

Une **zone à faibles émissions (ZFE)** est un territoire dans lequel est instaurée une interdiction d'accès, le cas échéant sur des plages horaires déterminées, pour des catégories de véhicules ne répondant pas à certaines normes d'émission.

Lien vers le site du SDES : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/le-parc-de-vehicules-selon-leur-categorie-critair-dans-les-zones-faibles-emissions-zfe>